ETHNICISATION

Le mot "ethnicisation" est un néologisme. Il ne figure dans aucun dictionnaire, ni général, ni spécialisé. Il est cependant de plus en plus souvent utilisé en sciences sociales pour désigner un processus qu'aucun vocable, ni dans la langue courante, ni dans le vocabulaire savant, n'a réussi jusqu'à maintenant à signifier. Ce processus est celui qui conduit à l'identification et à la désignation particulières d'un groupe socio-culturel.

On identifie sociologiquement ou politiquement un processus d'"ethnicisation" des rapports sociaux lorsque l'imputation ou la revendication d'appartenance ethnique (celle-ci, généralement liée à ce que l'on appelle "origine", peut en fait être culturelle, nationale, religieuse ou "raciale", ces catégories s'avérant socialement et historiquement permutables ou cumulables) deviennent — par exclusion ou par préférence — des référents déterminants (englobants et dominants, voire exclusifs) de l'action et dans l'interaction, par opposition aux situations dans lesquelles ces imputations et identifications ne constituent qu'un des référents parmi d'autres du rôle, du statut et, en dernière instance, de la position hiérarchique dans les classements sociaux.

L'intérêt particulier de ce terme provient de l'importance qu'il permet d'accorder au caractère fondamentalement dynamique des relations inter-ethniques. L'"ethnie" et l'"ethnicité", sont considérées comme produites dans et par les contacts et les rapports sociaux. Elles perdent toute possibilité de définition essentialiste ou fixiste. Les groupes ethniques ne sont donc pas regardés comme des entités a-historiques ni immuables. Ils ne sont pas non plus considérés comme des créations artificielles, sans substrat concret, purement imaginaires, idéologiques ou administratives.

Le recours au terme "ethnicisation" relativise donc, par définition, les catégories d'"ethnie", de "groupe ethnique" et d'"ethnicité" en prenant comme postulat que ces catégories de classement (leur définition, leurs contours, la conscience de leur existence, les sentiments d'appartenance) sont des processus liés aux rapports et relations sociales historiquement constitués et transformés.

On a ainsi montré que la définition des "ethnies", dans l'Afrique postcoloniale, a été et demeure aujourd'hui largement tributaire de l'histoire et des découpages coloniaux. Quant à celle des "groupes ethniques", aux États-Unis, elle procède de l'histoire de l'immigration, en particulier des immigrations européennes, dans un cadre national et social marqué par le découpage racial.

Le procès d'identification et de désignation des groupes ethniques relève d'une inscription hiérarchique dans la structure sociale et politique comme dans les représentations réciproques des groupes. L'ethnicisation des rapports sociaux n'est donc pas seulement un processus de "reconnaissance" de différences réelles ou supposées, il est en même temps et indissolublement un processus de classement sur un échelle qui ordonne des statuts sociaux, économiques, politiques...

Ce processus conduit d'abord à l'imposition de ces statuts sur un mode "ascriptif", c'est-à-dire ici par référence à une "appartenance originelle" généalogique, transmise par filiation, par opposition aux statuts acquis individuellement au cours de l'existence sur le mode de l'"achievement". Ainsi, tout processus d'ethnicisation conduit à gommer les différences internes aux groupes ethnicisés en termes de classes, de ressources ou de pouvoir, au profit d'une identification collective unificatrice en termes culturels, religieux, linguistiques...

La dynamique relationnelle modèle cependant en permanence l'imputation comme la revendication ethniques, dans une relation dialectique entre l'auto-définition et l'hétéro-définition des identités collectives. Les luttes pour la reconnaissance et la dignité des groupes ethnicisés les conduisent parfois à revendiquer positivement le stigmate qui leur est imposé (comme dans le slogan "Black is beautiful").

La nationalité des immigrants, leur "origine nationale" et celle de leur descendance, lorsqu'ils ont acquis la nationalité de leur pays de résidence, offre un terrain propice à l'ethnicisation des rapports sociaux, produisant un découpage de "groupes ethniques" définis et hiérarchisés en fonction de leurs "origines", fussent-elles lointaines, voire imaginaires. Les positions inégalitaires de ces groupes les uns par rapport aux autres et par rapport au groupe dominant (qui s'identifie moins comme groupe ethnique que comme groupe de référence

"universel": les WASP aux États-Unis, les "Français de souche" en France...) entraînent des rivalités et des conflits inter-ethniques, mais aussi des mouvements sociaux en faveur de l'égalité des chances.

Véronique DE RUDDER

Cal	6	Int	c	,

Ethnicité - groupe ethnique - racisation - stigmate.